



OBELIX TROPHY

Du 27 au 30 AVRIL 2012

AVIS DE COURSE

1. ORGANISATION :

Le Yacht Club de l'Odet, club allié du Yacht Club de France organise l'OBELIX TROPHY du 27 au 30 AVRIL 2012, sous l'égide de la Fédération Française de Voile, avec l'assistance technique de l'UNCL. Cette épreuve compte pour le Trophée Atlantique IRC/UNCL et le Championnat de Bretagne

2. REGLEMENTS ET PARTICIPATION

- a) Les courses sont régies par les règles R.C.V. 2009/2012, les règles de classe et de jauge 2012, le présent avis de course et les instructions de course, ces dernières prévalant sur toutes autres.
- b) L'OBELIX TROPHY se court en catégorie C (§ 20.3.1b des règles ISAF) sauf si les règles de classe exigent la catégorie A.
- c) L'armement de sécurité doit être conforme :
 - à leur règlement de classe pour les séries monotypes acceptées comme telles
 - aux RSO catégorie 4 pour tous les bateaux IRC
- d) Chaque bateau doit avoir un équipage composé de trois personnes au minimum.. Le nombre d'équipier en IRC ne doit pas dépasser celui indiqué sur le certificat.
- e) Un numéro de voile conforme à chaque règlement de classe est obligatoire pour tout bateau.
- f) Les participants de nationalité française doivent être en possession de leur licence annuelle FFVoile 2012 avec visa médical ou certificat médical de moins de 2 mois.
- g) Un minimum de 8 bateaux est nécessaire pour faire une série monotype. Les monotypes qui figurent dans la classe L du Handicap National, dont le nombre ne serait pas suffisant pour faire une série, seront classés en temps compensé.
- h) Afin de pouvoir organiser un départ spécifique à une série, un minimum de 15 bateaux sera nécessaire.
- i) Noter que l'UNCL ne délivrera plus de certificat de jauge IRC dans les 15 jours précédant l'épreuve.
- j) Tous les concurrents devront disposer d'au moins une VHF en état de marche

3. FLOTTES-PARCOURS

L'organisateur déterminera la composition des flottes en fonction d'un critère de longueur pour les monotypes et de valeur du coefficient IRC pour les croiseurs.

4. PROGRAMME

Vendredi 27 avril

18h à 20h Chaîne d'inscription

Samedi 28 avril

8h à 11h Chaîne d'inscription

11h30 Briefing des skippers

14h00 une ou plusieurs courses à suivre

18h à 20h Bistrobélix

Dimanche 29 avril

09h 30 une ou plusieurs courses à suivre

18h à 20h Bistrobélix

Lundi 30 avril

09h30 une ou plusieurs courses à suivre

18h00 Remise des Prix-Pot du Maire

5. MODALITES d'INSCRIPTION.

a) L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou non une demande d'inscription.

b) **Inscription :**

La fiche d'inscription disponible sur le site www.yco-voile.com devra être **expédiée avant le 14 avril**, par courrier ou E-mail. Possibilité de saisie en ligne

c) **Dossier d'inscription :**

- Fiche d'inscription complète
- La liste d'équipage remplie avec photocopie des licences annuelles 2012 FFV valides ; pour un concurrent étranger une attestation d'assurance en Responsabilité civile pour un montant de 1,5 million d'euros.
- Copie du certificat de jauge 2012 pour les croiseurs ou de l'adhésion 2012 à la classe pour les monotypes.
- Copie d'attestation d'assurance du bateau.
- Copie de la carte de publicité pour les bateaux sponsorisés
- Copie de l'acte de francisation ou certificat de conformité (étranger)
- Autorisation parentale pour les mineurs.

d) **Chaîne d'inscription du vendredi 27 avril 18h :**

Les instructions de course, flammes, etc. seront remises aux inscrits ayant un dossier complet

e) Une majoration de 40€ sera appliquée pour toute inscription nouvelle parvenant après le 14 avril (chèque à l'ordre de la SNSM). En cas de désistement après cette date une somme forfaitaire de 40€ sera conservée.

6. PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION.

Bateaux :	Tarifs d'inscription
• Moins de 9 mètres	190€
• De 9 à 9,99 mètres	225€
• De 10 à 10,99 mètres	260€
• De 11 à 11,99 mètres	300€
• De 12 à 12,99 mètres	340€
• Plus de 13 mètres	390€

7. RESPONSABILITE des CONCURRENTS.

Il appartient à chaque chef de bord de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non « prendre le départ » ou « rester en course ».

En participant à cette épreuve celui-ci s'engage à :

- être soumis à ces règles,
- accepter les pénalités infligées et toutes mesures prises conformément aux règles sous réserve des procédures d'appel et de révision stipulées dans celles-ci, en tant que décision finale de toute action initiée d'après ces règles,
- ne pas recourir à toute cour ou tribunal non prévu par les règles.

8. SYSTEME DE CLASSEMENT

Le système de classement sera le système à minima, décrit à l'annexe 4.1 des RCV. Le classement général de chaque classe sera effectué en retirant la plus mauvaise manche ; mais si 4 manches seulement sont courues, elles compteront toutes. Un minimum de 3 manches est nécessaire pour valider l'épreuve.

Les ex-aequo seront départagés par l'application des paragraphes A7 et A8 des RCV.

9. INFORMATIONS PRATIQUES.

- a) **Le Club assure aux concurrents la gratuité des pontons et du parking remorque du samedi 21 avril au dimanche 6 mai.**
- b) Les grutages, aller-retour, des bateaux **arrivant par la route** sont pris en charge par le Club, et sans rendez-vous, **exclusivement** dans les créneaux suivants (marée) :
- Le 27 avril de 08h à 12h et de 18 à 20h
 - Le 1^{er} mai de 10h à 16h
- c) En dehors de ces créneaux contacter le club ou la capitainerie : 02 98 57 05 78.

Tableau des marées :

Date	phase	heure	haut.	coef
Ve.27 avril 2012	BM	02:58	01,86	57
	PM	08:52	04,20	
	BM	15:12	01,98	54
	PM	21:13	04,28	
Sa.28 avril 2012	BM	03:46	02,01	50
	PM	09:43	04,02	
	BM	16:06	02,14	47
	PM	22:11	04,14	
Di.29 avril 2012	BM	04:48	02,11	45
	PM	10:54	03,92	
	BM	17:13	02,21	45
	PM	23:29	04,09	
Lu.30 avril 2012	BM	06:01	02,09	46
	PM	12:22	03,96	
	BM	18:30	02,14	46
Ma.01 mai 2012	PM	00:53	04,20	49
	BM	07:14	01,92	
	PM	13:38	04,18	53
	BM	19:41	01,91	
heure d'été UT + 2				

- d) **Site du Club** www.yco-voile.com
 Section « se loger », « infos pratiques », « plaquette » : nos annonceurs : Hôtels, Restaurants
- e) **Renseignements et Inscriptions**
 Yacht Club de l'Odet - Port de Plaisance - 29950 BENODET
 Tél. 02 98 57 26 09 - Fax 02 98 57 26 04
 Site : www.yco-voile.com pour Avis de course et Fiche d'inscription OBELIX
 E-mail : y.c.o@wanadoo.fr
 UNCL: www.uncl.com
 Office du tourisme de Bénodet: www.benodet.fr

Les Partenaires de l'OBELIX:

La VILLE de BENODET et le CONSEIL GENERAL du FINISTERE
 SALAUN HOLYDAYS, VAL-THORENS, LE TELEGRAMME, SELDEN
 QUIMPER YACHTING, SUPER-U COMBRIT, Restaurant LE SANS-SOUCIS